

N° 20 – 21 décembre 2018

District Haute-Vienne**Siège social :**4 rue de La Rochefoucauld
87000 LIMOGES**Accueil :****Secrétariat :**

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : district@foot87.fff.fr**Site internet :**<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>**Adresse postale :**

BP 1036

87050 LIMOGES Cedex

Horaires d'ouverture des**Bureaux :**Du lundi au Vendredi :
8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00**Agenda**Dimanche 06 janvier 2018 :

Galette des rois de l'UNAF

Mardi 08 janvier 2019 à 18H00 :

Réunion clubs U19-U17-U15

Mercredi 09 janvier 2019 à 18H00 :

CDA

**Sommaire:****Procès-verbaux :** p 2 à 15
Compétitions /coupes seniors –
Jeunes – Foot Animation - Arbitrage**Partenaires :** p 16**Rédactionnel :** p 17 à 21
Le point sur le championnat –
Mon club aujourd'hui, mon club
demain - Retour sur la remise du
Label et du CNDS – Remise du But
Eclair**LE POLE FORMATION DU DISTRICT DE LA HAUTE VIENNE VOUS INFORME :****INSCRIVEZ-VOUS****LE PARCOURS FEDERAL DE FORMATION DU DIRIGEANT (PFFD)**L'Institut Régional de Formation du Football de la LFNA organise une formation à LIMOGES le : **Vendredi 8 février 2019 dans les locaux du DISTRICT**

Deux modules :

- 8h à 12h : Clés de la Gestion Financière

- 13h à 17h : Optimiser les ressources du club.

Un ou deux dirigeant(e)s par club peuvent s'inscrire à un ou aux deux modules (*)

(*) *C'est un des critères dans le label Seniors.*

Les inscriptions sont ouvertes et vont se poursuivre jusqu'à la fin janvier.

Attention le nombre de places est limité à une vingtaine pour assurer un bon fonctionnement de la formation.

Le dossier d'inscription est sur le site de la LFNA rubrique FORMATION, puis onglet Formation dirigeant (e)s. Pour chaque module vous bénéficiez d'un bon de formation à compléter sur le site LFNA au même endroit.

Coût : 1 module = 30€ par personne + 1 bon de formation OFFERT à 25€

Reste à charge pour le club 5€.

Possibilité de les faire prélever sur le compte du club (modalités avec le dossier d'inscription).



**Toute l'équipe du District de
Football de la Haute-Vienne
vous souhaite de très joyeuses
fêtes de fin d'année !**





FERMETURE DU DISTRICT :

Le district informe les clubs et arbitres qu'il sera fermé :

Du Vendredi 21 DECEMBRE 2018 Ę 17 h

Jusqu'au Mercredi 2 JANVIER 2019 Ę 8 H 30.

BUT ECLAIR CHALLENGE Bernard DEMARS :

MATCH N. 50791.1 FC BOISSEUIL (2) / LIMOGES ALOUETTE FCRG (3) D4 POULE E DU 16/12/2018

Arbitre : M. NECER Faycal

But marqué après 59 secondes de jeu.

Buteur : M. LAVERGNE Joris

Vainqueur : FC BOISSEUIL (2)

POLE COMPETITIONS

COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :

REUNION DU 19 DECEMBRE 2018

PV N. 20

PRESENTS : MM. PRINSAUD - FRUGIER - GASCHET (CDA) - BALLOUFAUD – ZABALETA - ROUDIER

EXCUSES : MM. VILLEGER - GIRAUD

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)



RAPPEL FMI :

Dans le cadre de l'utilisation de la FMI et en cas de dysfonctionnement le jour de la rencontre que ce soit AVANT ÉPENDANT ou APRES le match, le club recevant devra avoir à disposition la feuille de match papier imprimée via FOOTCLUBS.

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 :

MATCH N. 50250.1 COMPREIGNAC / BESSINES/MORTEROLLES (3) D3 POULE A DU 1/12/2018

Arbitre : M. MISTOIHI Camaridine

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 13/12/2018 qui dit l'équipe de BESSINES/MORTEROLLES (3) battue par pénalité avec retrait d'un point

La commission gestion des championnats seniors/coupes,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

COMPREIGNAC : 3 (3 points) BESSINES/MORTEROLLES (3) : 0 (-1 point)

MATCH N. 50313.1 AC KURDE LIMOGES / RILHAC RANCON (3) D3 POULE B DU 2/12/2018

Arbitre : M. PLEINEVERT Jacques

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 13/12/2018 qui dit l'équipe de RILHAC RANCON (3) battue par pénalité avec retrait d'un point

La commission gestion des championnats seniors/coupes,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

LIMOGES KURDE : 4 (3 points) RILHAC RANCON (3) : 0 (-1 point)

MATCH N. 50261.1 PEYRAT DE BELLAC / BESSINES/MORTEROLLES (3) D3 POULE A DU 16/12/2018

Vu les précisions portées sur le mail de BESSINES/MORTEROLLES

La commission,

- Constate le forfait de BESSINES/MORTEROLLES (3)
- Enregistre le résultat suivant :

PEYRAT DE BELLAC : 3 (3 points) BESSINES/MORTEROLLES (3) : 0 (-1 point)

Amende de 48 € au club de BESSINES/MORTEROLLES pour son 1^{er} forfait.

MATCH N. 50386.1 LA CROISILLE/LINARDS / BOSMIE D3 POULE C DU 9/12/2018

Vu le mail de M. PREVOST – Secrétaire de LA CROISILLE/LINARDS

Match à jouer le 6/1/2019 à 15 H à LA CROISILLE.

D3 POULE B :

Vu le mail de M. ROUMIGUERES Nicolas- secrétaire du Foot de LIMOGES ALOUETTE FCRC et vu l'occupation des terrains de la ville de Limoges,

L'équipe de LIMOGES ALOUETTE FCRC (2) – D3 POULE B – jouera tous ses matches à domicile le dimanche après-midi à 15 H au stade de l'AUZETTE (nouveau terrain).

MATCH N. 50319.1 ST GENCE / KURDE LIMOGES D3 POULE B DU 6/1/2019 (remis du 9/12/2018)

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 13/1/2019 à 15 H à ST GENCE.



SENIORS DEPARTEMENTAL 4 :

D4 POULE A :

Vu le courrier du club de PEYRAT DE BELLAC, de la Mairie de PEYRAT DE BELLAC, de la Mairie de BLOND
En raison des travaux de réfection des vestiaires à PEYRAT DE BELLAC

Les matches suivants se dérouleront à BLOND :

MATCH N. 50499.1 PEYRAT DE BELLAC (2) / LA BAZEUGE D4 POULE A DU 20/1/2019 (remis du 18/11/2018)

Match à jouer le 20/1/2019 à 15 H sur le terrain de BLOND.

MATCH N. 50521.1 PEYRAT DE BELLAC (2) / ES NOUIC/MEZIERES D4 POULE A DU 13/1/2019 (remis du 9/12/2018)

Match à jouer le 13/1/2019 à 15 H sur le terrain de BLOND.

MATCH N. 50472.2 PEYRAT DE BELLAC (2) / ANF87 (2) D4 POULE A DU 3/2/2019

Match à jouer le 3/2/2019 à 15 H sur le terrain de BLOND.

MATCH N. 50640.1 ROCHECHOUART (2) / ST VICTURNIEN (2) D4 POULE C DU 25/11/2018

Arbitre : M. ROUVIERE Emmanuel

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 13/12/2018 qui dit l'équipe de ROCHECHOUART (2) battue par pénalité avec retrait d'un point

La commission gestion des championnats seniors/coupes,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

ST VICTURNIEN (2) : 3 (3 points) ROCHECHOUART OC : 0 (-1 point)

MATCH N. 50716.1 LA CROISILLE/LINARDS (2) / MOISSANNES D4 POULE B DU 9/12/2018

Vu le mail de M. PREVOST – Secrétaire de LA CROISILLE/LINARDS

Match à jouer le 13/1/2019 à 15 H à LA CROISILLE.

MATCH N. 50704.1 LA CROISILLE/LINARDS (2) / E. ST JULIEN LE PETIT/BUJALEUF D4 POULE D DU 25/11/2018

Arbitre : M. BAH Mamadou Kally

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 13/12/2018 qui dit l'équipe de l'E. ST JULIEN LE PETIT/BUJALEUF battue par pénalité avec retrait d'un point

La commission gestion des championnats seniors/coupes,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

LA CROISILLE/LINARDS (2) : 3 (3 points) E. ST JULIEN LE PETIT / BUJALEUF : 0 (-1 point)

SENIORS DEPARTEMENTAL 5 :

MATCH N. 50940.1 COMPREIGNAC (2) / ST AMAND MAGNAZEIX (2) D5 POULE A DU 8/12/2018

Arbitre : M. EMIEL Bruno

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 13/12/2018 qui dit l'équipe de ST AMAND MAGNAZEIX (2) battue par pénalité avec retrait d'un point

La commission gestion des championnats seniors/coupes,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

COMPREIGNAC (2) : 5 (3 points) ST AMAND MAGNAZEIX (2) : 0 (-1 point)



MATCH N. 50998.1 E. ST JULIEN LE PETIT/BUJALEUF (2) / ST JUST LE MARTEL (3) D5 POULE B DU 2/12/2018

Suite au mail de M. CHEVREAU Rémi (joueur et Vice trésorier AS BUJALEUF)
Arbitre : Jérémy PAQUET

La commission,

- Enregistre le résultat suivant :

E. ST JULIEN LE PETIT/BUJALEUF (2) : 3 (3 points) ST JUST LE MARTEL (3) : 0 (0 point)

MATCH N. 51011.1 ST JUST LE MARTEL (3) / FEYTIAT (4) D5 POULE B DU 16/12/2018

Arbitre : M. AUDOIN

Suite aux mails des clubs de ST JUST LE MARTEL et FEYTIAT

La commission,

- Enregistre le résultat suivant :

ST JUST LE MARTEL (3) : 0 (0 point) FEYTIAT (4) : 4 (3 points)

MATCH N. 51077.1 VEYRAC (4) / USA CONDAT SUR VIENNE (3) D5 POULE C DU 16/12/2018

Vu les précisions portées sur le mail de VEYRAC

La commission,

- Constate le forfait de VEYRAC (4)
- Enregistre le résultat suivant :

CONDAT SUR VIENNE (3) : 3 (3 points) VEYRAC (4) : 0 (-1 point)

Amende de 48 € au club de VEYRAC pour son 1^{er} forfait.

SAISIE RESULTATS INTERNET

SEMAINE DU 3 au 9 DECEMBRE 2018

AMENDE DE 7 euros par rencontre non saisie

FC VIGENAL (17 €) – ANF87 - PEYRILHAC (14 €)

SEMAINE DU 10 au 16 DECEMBRE 2018

AMENDE DE 7 euros par rencontre non saisie

BEAUNE LES MINES (10 €) – COUSSAC BONNEVAL – AMICALE FRANCO PORTUGAISE (14 €) - PEYRILHAC (14 €)

MISE A JOUR DU CALENDRIER :

La journée N. 7 des 17 et 18 novembre 2018 :

Est intégralement reportée au :

19 et 20 janvier 2019

MATCHES A JOUER LE 6 JANVIER 2019

A 15 H :

D1 :

- N. 50062.1 CA RILHAC RANCON (2) / AIXE SUR VIENNE (3) du 15/12/2018 : Samedi 5/1/2019 à 20 H

**D2 :****POULE A :**

- N. 50077.1 LE DORAT / VEYRAC D2 POULE A DU 22/9/2018 : à jouer le Samedi 5 janvier 2019 à 20 H
- N. 50124.1 ST VICTURNIEN / BESSINES/MORTEROLLES (2) du 9/12/2018

POULE B :

- N. 50190.1 FCCO / FC BOISSEUIL DU 9/12/2018
- N. 50192.1 LA ROCHE L'ABEILLE / CONDAT SUR VIENNE du 9/12/2018

D3 :**POULE A :**

- N. 50221.1 PEYRAT DE BELLAC / MAGNAC LAVAL du 21/10/2018
- N. 50254.1 LUSSAC LES EGLISES / ABBSJLC (2) du 9/12/2018
- N. 50257.1 NANTIAT (2) / BEAUNE LES MINES (2) du 8/12/2018 : samedi 5/1/2019 à 20 H

POULE B :

- N. 50309.1 BONNAC LA COTE / LE PALAIS SUR VIENNE (3) du 25/11/2018
- N. 50324.1 ST JUST LE MARTEL / USECOUZEIX/CHAPTELAT (2) du 9/12/2018

POULE C :

- N. 50386.1 LA CROISILLE/LINARDS / BOSMIE CHARROUX du 9/12/2018
- N. 50393.1 CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (2) / SUSSAC du 16/12/2018

POULE D :

- N. 50459.1 SOLIGNAC (2) / NEXON (2) du 16/12/2018 : samedi 5/1/2019 à 20 H

D4 :**POULE A :**

- N. 50520.1 LE DORAT (2) / DROUX du 8/12/2018

POULE B :

- N. 50579.1 RAZES / PEYRILHAC du 2/12/2018
- N. 50582.1 LA JONCHERE/ST MAURICE / ST PARDOUX du 2/12/2018
- N. 50593.1 FROMENTAL / NANTIAT (3) du 16/12/2018

POULE C :

- N. 50647.1 ASPTT LIMOGES (2) / CHAILLAC / SAILLAT du 2/12/2018
- N. 50643.1 ST BRICE (3) / ROCHECHOUART (2) du 2/12/2018
- N. 50651.1 VAYRES / ST VICTURNIEN du 8/12/2018 : Samedi 5 janvier 2019 à 20 H
- N. 50652.1 FCCO (2) / FCCL du 9/12/2018 : à 13 H

POULE D :

- N. 50712.1 ELAN SPORTIF / ST PRIEST TAURION (2) du 2/12/2018
- N. 50720.1 ST JUST LE MARTEL (2) / ST MARTIN TERRESSUS du 9/12/2018

POULE E :

- N. 50789.1 ST HILAIRE LES PLACES / COUSSAC BONNEVAL du 16/12/2018

D5 :**POULE A :**

- N. 50942.1 ANF87 (3) / AS LJSM (2) du 9/12/2018

POULE B :

- N. 51004.1 FEYTIAT (4) / E. ST JULIEN LE PETIT/BUJALEUF (2) du 9/12/2018

POULE C :

- N. 51070.1 CONDAT SUR VIENNE (3) / LIMOGES LANDOUGE FOOT (3) du 9/12/2018
- N. 51072.1 VERNEUIL SUR VIENNE (4) / ST MAURICE LES BROUSSES du 9/12/2018



MATCHES A JOUER LE 13 JANVIER 2019
A 15 H :

D2 :**POULE A :**

- N. 50117.1 VEYRAC / FC VIGENAL du 2/12/2018
- N. 50123.1 VERNEUIL SUR VIENNE (2) / LE DORAT du 9/12/2018

POULE B :

- N. 50191.1 ST BRICE (2) / ST LEONARD DE NOBLAT (2) du 9/12/2018 : à 13 H

D3 :**POULE A :**

- N. 50263.1 COMPREIGNAC / NANTIAT (2) du 15/12/2018 : samedi 12/1/2019 à 20 H

POULE B :

- N. 50312.1 LE PALAIS SUR VIENNE (3) / AMBAZAC (2) du 2/12/2018 : à 13 H.
- N. 50139.1 ST GENGE / AC KURDE du 9/12/2018

D4 :**POULE A :**

- N. 50521.1 PEYRAT DE BELLAC (2) / ES N.M du 9/12/2018
- N. 50526.1 LES GRANDS CHEZEAUX / LE DORAT (2) du 16/12/2018

POULE B :

- N. 50587.1 NANTIAT (3) / AS LJSM du 9/12/2018

POULE C :

- N. 50649.1 FC 2 VALLEES (2) / ST BRICE (3) du 9/12/2018
- N. 50654.1 VEYRAC (3) / ASPTT LIMOGES (2) du 9/12/2018 : à 13 h

POULE D :

- N. 50716.1 LA CROISILLE/LINARDS (2) / MOISSANNES du 9/12/2018

D5 :**POULE A :**

- N. 50935.1 BONNAC LA COTE (2) / COMPREIGNAC du 2/12/2018

MATCHES A JOUER LE 27 JANVIER 2019
A 15 H :

D2 :**POULE A :**

- N. 50126.1 VEYRAC / ASPTT LIMOGES du 9/12/2018

D3 :**POULE B :**

- N. 50321.1 BONNAC LA COTE / FEYTIAT (3) du 9/12/2018

D4 :**POULE B :**

- N. 50588.1 RAZES / DIABLES BLEUS BERSAC du 9/12/2018

POULE C :

- N. 50657.1 ST BRICE (3) / VAYRES du 16/12/2018

L'animateur de la commission,
Jean-Luc PRINSAUD



COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES :

REUNION du 18 DECEMBRE 2018

PV N. 14

PRESENTS : MM. VERGONZANNE – CASSAT – PIRRON – THARAUD – SEJOTTE

EXCUSES : MM. BARRAT – PLEINEVERT

REUNION CATEGORIES U15 , U17,U19

La Commission des Jeunes, la Commission Technique et Statuts Règlements ont programmé une rencontre avec les Dirigeants des Équipes de Jeunes

MARDI 08 JANVIER 2019

à 18h00

au siège du District

Les Dirigeants de clubs sont invités à adresser leurs questions éventuelles au secrétariat du District avant le 08 Janvier 2019.

Ordre du jour préétabli :

Deuxième phase des championnats

Engagements Saison 2019 /2020 (Niveau d'engagement)

Tirage des Coupes (rencontres prévues le 19 Janvier 2019)

Les Dirigeants de clubs sont invités à adresser leurs questions éventuelles au secrétariat du District avant le 08 Janvier.

Ci-dessous le **calendrier provisoire** de la 2ème phase championnat 2018/2019

Date	12/01	19/01	26/01	02/02	09/02	16/02	23/02	02/03	09/03	16/03	23/03	30/03	06/04
U17 Niv 1		Coupe	J1	Coupe	J2	MR	MR	Coupe	J3	J4	MR	J5	J6
U17 Niv 2		Coupe	J1	Coupe	J2	MR	MR	Coupe	J3	J4	MR	J5	J6
U15 Niv 1		Coupe	J1	Coupe	J2	MR	MR	Coupe	J3	J4	MR	J5	J6
U15 Niv 2		Coupe	J1	Coupe	J2	MR	MR	Coupe	J3	J4	MR	J5	J6
U19			J10		J11				J12	J13		J14	J15



Date	13/04	20/04	22/04	27/04	01/05	04/05	08/05	11/05	18/05	25/05	30/05	01/06	08/06
U17 Niv 1	Coupe	MR		Coupe	MR	J7		J8	MR	J9			Coupe
U17 Niv 2	Coupe	MR		Coupe	MR	J7		J8	MR	J9		J10	Coupe
U15 Niv 1	Coupe	MR		Coupe	MR	J7		J8	MR	J9			Coupe
U15 Niv 2	Coupe	MR		Coupe	MR	J7		J8	MR	J9		J10	Coupe
U19	Coupe			Coupe		J16		J17		J18			Coupe

CHAMPIONNAT U 17 È 1ere phase

Accèdent au niveau Ligue R2 : (acceptations reçues)

RILHAC RANCON 1 - FEYTIAT 1

Descendent au niveau D2 :

PANAZOL 1 - E BESSINES MANF FRAT 1

Accèdent au niveau D1 :

Poule A :

FUN 87 GJ 1 - Couzeix Chaptelat ou E FccoFC2Vallées Ser 1

Poule B :

LIMOGES LANDOUGE FOOT 1 - E ST LEONARD ST JUST FOOT SUD 1

Modification calendrier

U17 D2 Poule A :

La journée R5 du 15 Décembre est reportée intégralement au 22 Décembre 2018.

CHAMPIONNAT U 15 È 1ere phase

Match N° 51308 2 E Feuillar FccoSer2 / FC 2 Vallées 1 du 08/12/18

Suite à un arrêté municipal, la rencontre a été reportée au 15/12/18

L'arbitre s'étant déplacé le 08/12/18, la Commission transmet le dossier à la Commission d'arbitrage pour régularisation des frais de déplacement.

- La commission prend bonne note du mail du club AFP (Michel Tixier) concernant ses desiderata pour la deuxième phase du championnat U15 D1

- La commission prend bonne note du mail du club de Couzeix concernant ses desiderata pour la deuxième phase du championnat U15 D2.

- La commission prend bonne note du mail du club des 2 Vallées concernant ses desiderata pour la deuxième phase des championnats U17 D2 et U15 D2.



- La commission prend bonne note du mail du club de Bonnac la Cote et se conforme à la décision de la Commission Statuts et Règlements.

Accèdent au niveau Ligue R2 : (acceptations reçues)

FEYTIAT 1 - LIMOGES FC 1

Descendent au niveau D2 :

AMBAZAC 1 - E SOLIGNAC / BOSMIE 1

Accèdent au niveau D1 :

Poule A LIMOGES BEAUBREUIL

Poule B LADIGNAC ST YRIEIX OU FC 2 VALLEES

Poule C FEYTIAT 2

Poule D AFP LE PALAIS 1

Modification calendrier

U15 D2 Poule B et Poule C

La journée R5 du 15 décembre est reportée intégralement au :

Samedi 22 Décembre 2018 :

COUPES U 17 et U 15 (principales et consolantes)

Les tirages des différentes coupes seront effectués le Mardi 8 Janvier lors de la réunion avec les clubs.
Les rencontres se dérouleront le **samedi 19 Janvier 2019**

La Commission prend note du courrier du Club de ES BEAUBREUIL concernant l'engagement en coupes U17.
L'équipe 2 entrera dans la compétition lors du second tour.

La Commission prend note du courrier du Club de Condat concernant l'engagement en coupes U17. L'équipe entrera dans la compétition lors du second tour.

FINALES COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES

Modification calendrier : Les finales Coupes Jeunes se joueront le 08 Juin 2019

Les clubs intéressés pour recevoir ces finales fixées au 08 juin 2019 peuvent faire acte de candidature auprès du District avant le lundi 28 Janvier 2019

La Commission prend note du courrier du Limoges Football Club concernant l'organisation des Finales de Coupes.

Le animateur de la Commission

Bernard VERGONZANNE

Le secrétaire de la Commission

GUY THARAUD



COMMISSION FOOT ANIMATION

REUNION DU 19/12/2018
PV N° 12

PRESENTS : Mme DELEBECQUE - MM. COUDERT – DESPLAT - FILLEUL

EXCUSES : MM. COLOMBIER - DUPUY – LAYLAVOIX

Catégorie U12-U13

Enfants nés en 2006-2007

DÉFIS TECHNIQUES

Le défi technique est obligatoire et il doit être réalisé avant chaque rencontre.

INTEMPERIES

La commission rappelle qu'un match U13 ne peut être reporté pour des raisons d'intempéries que suite à un arrêté municipal.

A NOTER

Les clubs qui souhaitent inscrire une nouvelle équipe dans la catégorie U11, ont jusqu'au dimanche 13 janvier 2019 minuit.

CRITERIUM DÉPARTEMENTAL 1

Classement final

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	ISLE J.A	27	9	9	0	0	0	58	6	0	52
2	LIMOGES FC	22	9	7	1	1	0	62	10	0	52
3	LE PALAIS S/V	19	9	6	1	2	0	32	16	0	16
4	LIMLANDOUGE.F.	16	9	5	1	3	0	30	20	0	10
5	COUZEIX-CHAPTELAT	15	9	5	0	4	0	18	21	0	-3
6	AIXE S/VIENNE	12	9	4	0	5	0	27	19	0	8
7	RILHAC RANCON	10	9	3	1	5	0	18	42	0	-24
8	FEYTIAT	6	9	2	0	7	0	16	35	0	-19
9	A.N.F.87	5	9	2	0	6	1	14	31	0	-17
10	BESSINES-MORTER	0	9	0	0	9	0	6	81	0	-75

Accession en U13 Région

Les équipes de J.A ISLE (1) et du LIMOGES F.C (1) évolueront en U13 Région lors de la 2^{ème} phase



Critérium Départemental 1 – 2^{ème} Phase

Les équipes de S.A LE PALAIS S/VIENNE (1), LIMOGES LANDOUGE (1), U.S.EC.C (1), A.S AIXE S/VIENNE (1), C.A RILHAC RANCON (1) et C.S FEYTIAT (1) évolueront en Critérium Départemental 1 lors de la 2^{ème} phase.

Relégation en Critérium Départemental 2

Les équipes d'A.N.F 87 (1) et de l'U.S BESSINES (1) évolueront en Critérium Départemental 2 lors de la 2^{ème} phase.

MISE A JOUR CALENDRIER

La journée n°10 du samedi 15 décembre 2018 en Départemental 2,3 et 4 est reportée au samedi 12 Janvier 2019.

Départemental 2 – Poule A : J.S LAFARGE (1) – VIGENAL F.C (1) se jouera le 22/12/2018 à 18h00.

Départemental 2 – Poule D : U.S.E.C.C (2) – U.S BESSINES (2) se jouera le 22/12/2018 à 15h00.

Départemental 3 – Poule A : E. VAL DE VIENNE (1) – U.S FEUILLARDIERS (1) se jouera le 22/12/2018 à 15h00.

Départemental 3 – Poule B : A.N.F 87 (2) – LIMOGES A.S.P.T.T se jouera le 05/01/2019, même lieu et même horaire.

Départemental 3 - Poule C : J.S LAFARGE (2) – GJ EFPN (1) se jouera le 22/12/2018 à 16h00.

Départemental 4 – Poule A : 1 E. BONN/BEAU/MAYO (2) – FUN 87 (2) se jouera le 22/12/2018 à 15h00.

La commission demande aux clubs concernés par les rencontres ci-dessous de trouver une date avant le samedi 12 janvier 2019 pour jouer ces rencontres Dans le cas où les clubs ne trouvent pas d'accord avant cette date, la commission neutralisera le résultat de ces rencontres.

JOURNÉE N° 6 DU 08/12/2018

Départemental 4 – Poule C : FOOT SUD (1) – U.S CONDAT S/VIENNE (1)

JOURNÉE N° 8 DU 01/12/2018

Départemental 3 – Poule A : E. VAL DE VIENNE (1) – A.S AIXE S/VIENNE (2)

Départemental 4 – Poule A : E. FRAT/MAGNA/RAZ (1) – A.S FOLLES (1)

Départemental 3 – Poule C : U.S SOLIGNAC (1) – J.A ISLE (3)

FESTIVAL U13 PITCH

Le prochain Tour aura lieu le Samedi 19 Janvier 2019

CHALLENGE Maurice CAILLETON

Le prochain Tour aura lieu le Samedi 19 Janvier 2019

Catégorie U10-U11

Enfants nés en 2008-2009

A NOTER

Les clubs qui souhaitent inscrire une nouvelle équipe dans la catégorie U11, on jusqu'au dimanche 13 janvier 2019 minuit.

JOURNÉE DU 24/11/2018

Départemental 2 – Poule A : Manque le compte-rendu du plateau n°2 organisé par le club du C.S FEYTIAT.

JOURNÉE DU 01/12/2018

Départemental 3 – Poule A : Manque le compte-rendu du plateau n° 1 organisé par le club d'A.N.F 87.

Départemental 3 – Poule B : Manque le compte-rendu du plateau n°3 organisé par E. LA CROISILLE/CHA/EYM (2).

**PLATEAUX FUTSAL DU 08/12/2018**

Manque le compte-rendu des plateaux organisés par E. LADIGNAC/ST YRIEIX au gymnase du SABLARD à LIMOGES

Manque le compte-rendu du plateau du matin organisé par S.C VERNEUIL au gymnase du ST CLAIRE à LIMOGES.

CHALLENGE R. VILLEDIEU

Le plateau n° 2 organisé par le club l' E. BEAUNE/BONNAC/MAYOTTE est reporté au samedi 22 décembre 2018, même lieu et même horaire.

Les équipes concernées sont : A.S AMBAZAC (1), E. BEAUNE/BONNAC/MAYOTTE (2), U.S ST LEONARD

À NOTER**FESTIVAL U13 PITCH**

- Finale Départementale : Samedi 6 Avril 2019 (sous réserve de modification).
- Finale Régionale : 4 et 5 Mai 2019
- Finale Nationale : 7, 8 et 9 Juin 2019

Les clubs intéressés pour l'organisation de la finale départementale du FESTIVAL U13 PITCH sont priés de faire acte de candidature en envoyant un mail au district avant le 31 janvier 2019. Un cahier des charges est à leur disposition sur demande.

Finale du Challenge A. LACORE : Samedi 25 Mai 2019.

Finale du Challenge R. VILLEDIEU : Samedi 8 Juin 2019

Finales des Challenges M. CAILLETON et P. BOUCHER : Samedi 8 Juin 2019

Journée Nationale Des Débutants : Samedi 15 Juin 2019.

Sois foot joue dans les règles



*Tous les membres de la commission FOOT
ANIMATION vous souhaitent de*





COMMISSION D'ARBITRAGE

**REUNION RESTREINTE du 17/12/2018
PV N°3**

PRESENTS : MM. DOUCET – GASCHET – LAUMONIER - PLEINEVERT

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

MATCH N° 51024.1 VEYRAC US (4) È COGNACOIS FCCL (2) DEPARTEMENTAL 5 POULE C DU 28/10/2018

Arbitre : M. NECER Fayçal

Vu le courrier de l'arbitre mentionnant le non-paiement des frais d'arbitrage par les 2 équipes,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que les frais d'arbitrage non réglés, d'un montant de 49,00 €uros, soit débités par moitié à chaque club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

MATCH N° 51198.1 ES BEAUBREUIL (2) È LE PALAIS/VIENNE (1) U 17 DEPARTEMENTAL 1 PHASE 1 DU 1/12/2018

Arbitre : M. BOTELE LOMAMY Henry

Vu le courrier de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe de l'ES BEAUBREUIL,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 20,00 €uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

MATCH N° 50871.1 LIMOGES FC (2) È GUERETOISE ES (2) FEMININES D1 INTERDISTRICT A 11 / 19-23-87, POULE O DU 9/12/2018

Arbitre : M. JOUANNEAUD Grégory

Vu le courrier de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe du LIMOGES FC,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 25,30 €uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.



MATCH N° 51240.2 OCCITANE FC (1) È LIMOGES LANDOUGE F (1) U 17 DEPARTEMENTAL 2 (NIVEAU 2)
POULE B DU 15/12/2018

Arbitre : M. GUYOT Denis

Vu le courrier de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe de LIMOGES LANDOUGE FOOT,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 20,00 €uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

Le Président

Daniel DOUCET

Le Secrétaire

Bernard LAUMONIER





PARTENAIRES DU DISTRICT





LE POINT SUR LE CHAMPIONNAT

DEPARTEMENTAL 1 BESSINES : LA SURPRISE

Contre toute attente, le leader PANAZOL (B) s'est incliné lourdement face au 3^{ème} BESSINES sur le score sans appel de 4 à 1. BEAUBREUIL, le second, n'en a pas profité pour se rapprocher en ne pouvant faire mieux que match nul 2 à 2 sur le terrain de SOLIGNAC.

BEAUNE a subi une lourde défaite face à ISLE (C) en s'inclinant par 3 à 0. FOOT SUD a battu AMABZAC par 1 à 0, MAYOTTE et l'OCCITANE se sont séparés sur un score de parité : 3 à 3. La rencontre RILHAC RANCON (B) – AIXE (C) a été reportée.

DEPARTEMENTAL 2 POULE A LE VIGENAL 9/9

Le leader s'est largement imposé face à l'ASPTT LIMOGES par 5 à 0. LE PALAIS (B) a concédé le nul face à ST JUNIEN (B) : 1 à 1 et perd du terrain. BESSINES (B) a battu son voisin ANF87 par 2 à 0. LE DORAT s'est incliné à domicile face à ST VICTURNIEN par 3 à 1, NANTIAT a largement battu VERNEUIL (B) par 5 à 1. Enfin, score de parité entre LE ROUSSILLON (B) et VEYRAC : 2 à 2.

POULE B LES 2 PREMIERS CONCEDENT LE NUL

Le leader LAFARGE (B) a partagé les points sur son terrain face à CONDAT sur le score de 2 à 2, tout comme NEXON sur le terrain d'EYMOUTIERS mais par 1 à 1. La ST LOUIS/VAL a aussi fait match nul face au FCCO : 1 à 1. FC 2 VALLEES est allé triompher sur le terrain de ROCHECHOUART par 1 à 0. BOISSEUIL a vaincu ST BRICE (B) par 1 à 0 et enfin ST LEONARD (B) en a fait de même face à LA ROCHE L'ABEILLE par 2 à 1.

DEPARTEMENTAL 3 POULE A COMPREIGNAC FACILEMENT

Belle victoire de COMPREIGNAC face à NANTIAT (B) par 4 à 1. Le suivant, BELLAC/BERNEUIL (B) a vaincu ST BONNET DE BELLAC par 3 à 0. BEAUNE (B) en a fait de même face à LA FRATERNELLE FOOT en triomphant par 4 à 1. Score fleuve de LUSSAC LES EGLISES face à MAGNAC LAVAL avec une victoire par 9 à 0. NIEUL (B) l'a emporté face à ST AMAND MAGNAZEIX par 6 à 1 et PEYRAT DE BELLAC a battu BESSINES (C) par forfait.

POULE B L'USECC ET ST PRIEST TAURION AUX COUDES A COUDES

Les 2 leaders, l'USECC (B) en battant LAFARGE (C) par 3 à 1 et ST PRIEST TAURION l'ALOUETTE (B) par 3 à 1 se maintiennent en tête. FEYTIAT (C) a triomphé d'AMBAZAC (B) par 3 à 1, LIMOGES KURDES s'est imposé face à BONNAC LA COTRE par 4 à 1. LE PALAIS (C) s'est imposé par 4 à 1 face à ST JUST LE MARTEL. 1^{ère} victoire pour ST GENGE sur le terrain de RILHAC RANCON (C) par 3 à 0.

POULE C LA GENEYTOUSE SANS SOUCI

En allant battre BOSMIE par 5 à 0, LA GENEYTOUSE est un solide leader. L'AFP (B) est à 1 point après sa difficile victoire sur le terrain de FOOT SUD (B) par 2 à 1. LADIGNAC a triomphé d'ISLE (D) par 3 à 2. BEAUBREUIL (B) s'est incliné face à AUREIL/EYJEAUX par 2 à 0. LA CROISILLE/LINARDS a vaincu CONDAT (B) par 2 à 0. La rencontre CHATEAUNEUF/NEUVIC (B) – SUSSAC a été reportée.



**POULE D
LES FEUILLARDIERS EN ECHEC**

En accueillant SEREILHAC, LES FEUILLARDIERS, le leader, ont concédé le nul 2 à 2. ST PRIEST SOUS AIXE a battu ST LOUIS/VAL (B) par 2 à 1. VERNEUIL (C) a largement battu FLAVIGNAC par 4 à 0. VEYRAC (B) a dû s'incliner sur son terrain face à ORADOUR/GLANE par 4 à 1. LIMOGES LANDOUGE (B) et ST JUNIEN (B) ont partagé les points : 3 à 3. La rencontre SOLIGNAC (B) – NEXON (B) a été reportée.

**DEPARTEMENTAL 4
POULE A
ST GEORGES LES LANDES INVAINCU**

Dans le choc qui opposait le 1^{er} au 2^{ème}, c'est ST GEORGES LES LANDES qui est sorti vainqueur sur le score de 2 à 1 face à BEAUNE (C) et qui augmente donc son avance. BUSSIERE POITEVINE n'a pu faire mieux que match nul 1 à 1 à l'ANF87 (B). DROUX et PEYRAT DE BELLAC ont partagé les points 1 à 1 également. NOUIC/MEZIERES a vaincu BELLAC/BERNEUIL (C) par 2 à 1. LA BAZEUGE en a fait de même face à LUSSAC LES EGLISES (B) par 2 à 1 aussi. La rencontre LES GRANDS CHEZEAUX – LE DORAT (B) a été reportée.

**POULE B
BERSAC ACCROCHE**

Le leader BERSAC N'a pu faire mieux que match nul 1 à 1 sur le terrain de PEYRILHAC. ST JOUVENT, après sa victoire par 3 à 1 sur le stade de ST SORNIN LEULAC, se rapproche à 1 point. AMBAZAC (C) et ST PARDOUX se sont séparés sur un score de parité : 2 à 2. LA JONCHERE ST MAURICE a fait match nul avec RAZES : 3 à 3. CIEUX VAULRY a fait mieux en battant AMBAZAC (C) par 3 à 2. La rencontre FROMENTAL – NANTIAT (C) a été reportée.

**POULE C
LE FCCL TENU EN ECHEC**

Le FCCL a concédé le nul face à CHAILLAC/SAILLAT sur le score de 2 à 2. ST MATHIEU n'est plus qu'à un point après sa victoire face à l'ASPTT LIMOGES (B) par 4 à 1. ORADOUR/GLANE (B) et VEYRAC (C) ont fait match nul 1 à 1. FC 2 VALLEES (B) s'est largement imposé à ROCHECOUART par 6 à 2, tout comme le FCCO (B) sur le terrain de ST VICTURNIEN (B) mais sur le score de 6 à 1. La rencontre ST BRICE (C) – VAYRES a été reportée.

**POULE D
SEULEMENT UN NUL POUR ST JULIEN LE PETIT**

Le leader ST JULIEN LE PETIT n'a pu faire mieux que match nul à ST PRIEST TAURION (B) : 1 à 1. L'ELAN SPORTIF a battu EYMOUTIERS (B) par 2 à 0 et n'est plus qu'à un point. Victoire de ST MARTIN TERRESSUS sur le terrain de LA CROISILLE/LINARDS (B) par 2 à 0. MOISSANNES est venu à bout de LA GENEYTOUSE (B) en s'imposant par 2 à 1. Score de parité entre ST LEONARD (C) et ST JUST LE MARTEL (B) : 1 à 1. L'exempt était ROYERES.

**POULE E
LA ROCHE L'ABEILLE (B) SANS PROBLEME**

En battant la ST LOUIS/VAL (C) par 5 à 1, LA ROCHE L'ABEILLE est un leader solide. BOISSEUIL, qui n'est qu'à 2 points, a fait match nul face à l'ALOUETTE (C) 2 à 2. LA MEYZE a obtenu un match nul face à l'USECC (C) 2 à 2. LADIGNAC (B) n'a laissé aucune chance à BOSMIE (B) avec une victoire finale par 5 à 0. ST PRIEST SOUS AIXE (B) et FOOT SUD (C) se sont séparés sur un score nul de 2 à 2. La rencontre ST HILAIRE LES PLACES – COUSSAC BONNEVAL a été reportée.

L'Animateur,
Clarisse ROUGIER



RETOUR EN IMAGES SUR LA REMISE DU LABEL AUX EFF ET DU CNDS

Le 18 décembre dernier a eu lieu la remise de dotations aux EFF ainsi que celle du CNDS.







REMISE DU BUT ECLAIR A BUSSIÈRE POITEVINE



Vendredi 14 décembre, le District de Football s'est déplacé à Bussière Poitevine dans le cadre du But Eclair. En effet ce club est le lauréat pour la dernière période du Challenge.

Le But Eclair avait été inscrit par le joueur PUIDOYEUX Christopher à la 47^{ème} seconde lors d'un match de D4 poule A, le 06 octobre dernier, opposant Bussière Poitevine à La Bazeuge.

Le District de Football remercie le club de Bussière Poitevine pour son accueil.